

Transitions alimentaires et agroécologiques

Projets de recherche-action et d'innovation

**APPEL À
PROJETS
2020**

DATES LIMITES
DE RÉCEPTION
DES DOSSIERS :
13 MAI 2020

Agro-écologie

Pour la Fondation de France, l'agro-écologie n'est pas considérée comme une forme particulière d'agriculture mais comme une vision pouvant transformer toutes les formes actuelles d'agriculture et comme une inspiration sur les chemins pour y parvenir. Elle impose cependant de profonds changements dans la façon (critères et méthodes) d'analyser, d'évaluer et de concevoir tant les pratiques de culture et d'élevage que les systèmes de production et d'échange :

- l'abandon de la recherche de solutions « passe-partout » au profit d'une diversité de systèmes à construire par les acteurs eux-mêmes, dans chaque contexte biophysique et socio-économique ;
- l'intégration des différentes échelles auxquelles opèrent les processus écologiques et socio-économiques de l'agro-écologie : la parcelle (lieu des interactions eau, sol, plantes, animaux...), l'exploitation agricole (unité de gestion et de vie), le territoire (échelle d'organisation du paysage, des relations sociales de proximité, des systèmes alimentaires et de maîtrise des flux et impacts sur les ressources) ;
- l'intégration des savoirs profanes (notamment sur les pratiques agricoles) et des savoirs scientifiques plus génériques (sur les processus et sur les méthodes) pour produire des connaissances utilisables par le plus grand nombre ;
- une réinscription des pratiques dans le temps long, celui des processus écologiques (croissance d'un arbre, maintien ou restauration d'un sol de qualité, changement climatique...), celui des acteurs (nouveaux apprentissages

et compétences à acquérir pour les paysans, les chercheurs et accompagnateurs...) et enfin celui des institutions (gouvernance, nouveaux référentiels de politiques publiques).

Contexte

Les pratiques majoritaires de production agricole sont aujourd'hui reconnues comme ayant des conséquences néfastes tant pour la santé de l'environnement, des plantes et des animaux, que pour celle des humains. Ces pratiques sont de plus en plus questionnées par de larges secteurs de la société. Ce n'est donc pas un hasard si l'agro-écologie occupe aujourd'hui le devant de la scène et si le besoin d'innovations agro-écologiques aux différentes échelles, depuis la parcelle jusqu'au territoire, est de plus en plus fort.

Parallèlement, s'opère une remise en question des modes de consommation alimentaire. La malnutrition, les maladies liées à la surconsommation ou l'importance du gaspillage alimentaire sont autant de défis pour les années à venir. Une alimentation durable devrait contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en réduisant ses impacts climatiques et environnementaux, en protégeant la biodiversité et les écosystèmes, pour favoriser l'accès de tous à une nourriture saine, abordable, diversifiée et sûre.

Ces questionnements entraînent les secteurs agricole et alimentaire dans une période de crise économique et sociale dont ils ne peuvent se dégager que par une profonde mutation des systèmes de production agricole comme des systèmes de transformation et de

consommation des aliments. Ces systèmes se trouvent ainsi au centre d'enjeux agro-écologiques et sociaux qui relèvent autant de la protection des écosystèmes, de leur capacité à nourrir convenablement les populations, que de l'équité sociale et de la santé publique.

Face à ce constat et aux enjeux du futur, de nombreuses initiatives ont émergé pour re-fonder la manière de cultiver la terre, d'élever les animaux, de nourrir les Hommes et de préserver le fonctionnement de notre planète. Bien que se déployant dans des contextes contrastés selon les territoires et les filières, ces démarches et projets agro-écologiques portent une vision commune : il est aujourd'hui indispensable et possible d'inventer progressivement de nouvelles voies pour produire, faire vivre et nourrir durablement en favorisant des systèmes agricoles respectueux de la nature et des humains.

C'est pour soutenir cette **transition agro-écologique de toutes les agricultures** de France, d'Europe et du monde que la Fondation de France, au travers de ses programmes en France et en Afrique de l'Ouest, et la Fondation Daniel et Nina Carasso avec son axe alimentation durable en France et en Espagne, ont décidé d'unir leurs efforts pour mobiliser les acteurs et fédérer les porteurs d'enjeux dans les domaines de la recherche, du développement et du déploiement de solutions innovantes, tant à l'échelle locale qu'à celles, plus vastes, allant du bassin de consommation à la région ou au pays.

Objectifs

La Fondation de France et la Fondation Daniel et Nina Carasso mettent en place un programme de recherche-action portant sur les innovations fondées sur des synergies entre les écosystèmes, l'agriculture et l'alimentation. Il s'agit de faire émerger des pistes nouvelles à ces interfaces, qui permettent de penser autrement l'agriculture, son rapport aux territoires et aux Hommes, ses impacts sur les écosystèmes, les ressources naturelles et le climat mais aussi l'alimentation, la place des agriculteurs et des consommateurs.

Cet appel à projets propose aux acteurs locaux et aux chercheurs de s'associer pour combiner les savoirs paysans et scientifiques afin de tester, mettre en œuvre, évaluer, capitaliser et diffuser des expérimentations locales de production et de consommation alimentaires, dans des projets de territoire qui contribuent au Développement Durable.

Critères de sélection

Sont concernés par cet appel des initiatives visant à concevoir, tester, évaluer des innovations concourant à la transition agro-écologique et alimentaire et s'appuyant sur les interactions entre l'environnement, l'agriculture et l'alimentation.

Les projets soumis devront :

- s'inscrire dans un territoire dont on aura explicité les enjeux en matière d'environnement, d'agriculture et d'alimentation ;
- comporter un axe expérimentation important, éventuellement complété par de la modélisation, en lien avec une ou des unités de recherche compétentes dans les domaines explorés, dans une démarche de recherche-action pluridisciplinaire et impliquant des producteurs, des consommateurs et des citoyens ;
- intégrer une évaluation de la durabilité (environnementale, économique et sociale) de l'innovation testée ;
- se dérouler en France, métropole et/ou outre-mer ; des comparaisons et échanges avec des initiatives internationales sont envisageables ;
- expliciter la méthodologie proposée, notamment la teneur du partenariat (articulation entre acteurs de terrain et de la recherche, co-portage, formalisation...), le système de gestion et d'évaluation du projet ;
- inclure un volet diffusion et valorisation des résultats.

Les thèmes ayant été financés depuis de nombreuses années (tels que : mise en œuvre d'un PAT, sélection variétale, projets individuels de micro-ferme, développement de filière agro-alimentaire pour un produit spécifique...) ne seront pas prioritaires sauf en cas de projet particulièrement innovant et intégrant les dimensions environnementales, agricoles et alimentaires.

Qui peut répondre ?

Cet appel s'adresse aux organismes à but non lucratif et aux organisations collectives d'acteurs ainsi qu'aux unités de recherche. La priorité sera donnée aux projets co-portés par plusieurs structures, impliquant les chercheurs, les producteurs, les acteurs locaux, les collectivités et les citoyens-consommateurs.

Modalités de soutien

Le soutien de la Fondation de France et de la Fondation Daniel et Nina Carasso est apporté sous forme d'une subvention annuelle ou pluriannuelle. Elle pourra co-financer les frais liés à la mise en œuvre du projet, y compris la capitalisation, la diffusion et l'essaiage des initiatives, les salaires des personnels dédiés (en dehors des emplois publics déjà financés) voire quelques investissements.

Comment répondre ?

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 13 mai 2020 à 17h00.

Le dossier de candidature est à compléter en ligne sur fondationdefrance.org (rubrique *Trouver un financement*). Attention, les candidatures s'effectuent exclusivement en ligne. Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé. Les modalités de réponse sont précisées dans le dossier de candidature.

Les projets reçus feront l'objet d'une présélection. Après instruction, les dossiers présélectionnés seront examinés par un jury d'experts indépendants en octobre 2020. Les décisions seront communiquées uniquement par écrit.

Toutes les informations concernant l'appel à projets se trouvent sur le site de la Fondation de France : fondationdefrance.org, rubrique *Environnement/Alimentation*.

AIDES MÉTHODOLOGIQUES COMPLÉMENTAIRES



La Fondation de France propose des aides complémentaires aux porteurs de projets, pour un appui méthodologique ou pour évaluer les impacts environnementaux de leur projet.



Plus d'informations sur fondationdefrance.org rubrique *Trouver un financement*.

NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Afin de participer à l'effort collectif dans le cadre de l'Agenda 2030, la Fondation de France mesure désormais

sa contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) dans tous les projets qu'elle finance. Lutter contre la pauvreté, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable, assurer à tous une éducation de qualité, préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, maritimes... Énoncés par l'ONU en 2015, les 17 Objectifs de développement durable, qui relèvent tous de l'intérêt général, sont au cœur des missions de la Fondation de France. Tout porteur de projet désirant déposer un projet dans le cadre de l'un des programmes de la Fondation de France se verra demander à quels ODD son projet contribue. Il est possible de choisir quatre objectifs, un obligatoire et trois facultatifs.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur fondationdefrance.org, rubrique *Nous connaître / ODD: nos engagements*.



40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00

fondationdefrance.org

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France et son réseau de 888 fondations abritées soutiennent chaque année près de 10 000 projets d'intérêt général qui répondent à cinq grands enjeux : aider les personnes vulnérables, favoriser la recherche et l'éducation, promouvoir la culture et la création, agir pour un environnement durable et développer la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France agit grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.